



**Association des
locataires du 10 rue
du Docteur Roux**

L'association mène une action continue pour que le quotidien des locataires soit amélioré.

Elle se compose de bénévoles pour rendre la résidence plus agréable au quotidien.

Vous trouverez dans cette lettre l'actualité de votre résidence ainsi que des informations pratiques.

Vous pouvez nous contacter sur le site

ou par mail :

10ruedudocteurroux@laposte.net

ou par courrier :

Boite aux lettres 131

(Face à la loge du gardien)

C'est nouveau !

L'association a développé un site internet pour tous ceux qui s'intéressent à l'immeuble, locataires, futur locataires et tous ceux guidés par la curiosité...

A bientôt sur www.10ruedudocteurroux.com

L'actualité de votre résidence

• Les radiateurs

A la suite de l'intervention de l'association qui a remis à Gécina un rapport sur l'enquête menée en janvier auprès de tous les locataires sur les radiateurs qui se percent, un maître d'œuvre a été missionné pour étudier leur complet remplacement dans tous les bâtiments.

Un premier rendez-vous a eu lieu de 28 mai avec le responsable des travaux et le bureau d'études technique. L'affaire semble donc en bonne voie pour que le cauchemar du dégât des eaux s'éloigne...L'association a suggéré que l'installation de radiateurs sèche-serviette soit étudiée en remplacement des équipements actuels dans les salles de bain. Il n'est pas certains que nous soyons entendus bien que cette prestation valorise le patrimoine et corresponde parfaitement à la description flatteuse faite par Gécina de la qualité de notre résidence.

Selon les engagements de Gécina portés dans une lettre du 22 avril 2014, les premiers radiateurs devraient être changés cette année, si tout va bien.

• Changement des fenêtres

L'autorisation de travaux délivrée en avril 2013 pour le changement des fenêtres n'a été suivie d'aucun acte concret, Gécina arguant d'exigence (de couleur) déraisonnable de l'architecte des bâtiments de France pour les châssis, ce qui bloque le démarrage des travaux.

En réalité, le cabinet d'architecture (qui est le même que celui qui a réalisé la pose de la grille et de l'interphone) a produit un dossier peu convainquant qu'il n'a pas su améliorer en 13 mois. L'association s'interroge sur l'immobilisme qui prévaut depuis plus d'un an, malgré les assurances de Gécina données de l'engagement de la première tranche de travaux en 2014

• Taxe d'habitation des parkings

Un locataire a déposé avec l'aide de l'association une réclamation sur la taxe d'habitation qu'il a reçue pour le parking simple qu'il loue dans la résidence. Le service des impôts a fini par reconnaître son erreur et l'a remboursé.

Les adhérents de l'association trouveront sur le site internet les informations leur permettant de vérifier qu'eux aussi ne payent pas trop.